



Concours «Raconte “Razana...”»

Un événement du Muséum d'histoire naturelle de Toulouse

en partenariat avec l'AJSPI

dans le cadre du festival Science in the City - ESOF 2018

Sommaire

[Le concours «Raconte “Razana...”», qu'est-ce que c'est ?](#)

[Le contexte](#)

[Présentation de l'appel à candidature](#)

[Règlement du concours](#)

[Annexe 1 : Fiche d'inscription](#)

[Annexe n°2 : Déclaration sur l'honneur](#)

[Annexe n°3 : Cession des droits de propriété intellectuelle](#)

[Aide-mémoire](#)

[Annexe n°4 : Revue de presse](#)

**Le concours «Raconte “Razana”...» ,
qu’est-ce que c’est ?**

Il s’agit d’une action du Muséum d’histoire naturelle de Toulouse menée en partenariat avec l’Association française des journalistes scientifiques de la presse d’information.

Cet événement est labellisé « Science in the City » qui est un festival à destination du grand public sur le territoire de Toulouse Métropole et qui a lieu du 7 au 15 juillet 2018. Ce festival s’inscrit dans le cadre de l’année ESOF 2018 :

<http://www.univ-toulouse.fr/international/esof-toulouse-2018/festival-science-city>

Le concours sera clôturé par une grande soirée qui aura lieu le **mardi 10 juillet** au **Muséum d’histoire naturelle de Toulouse**. Lors de cette soirée, les noms des lauréats seront annoncés en présence du public, des journalistes de l’Association française des journalistes scientifiques de la presse d’information et des chercheurs responsables de cette découverte.

Le contexte

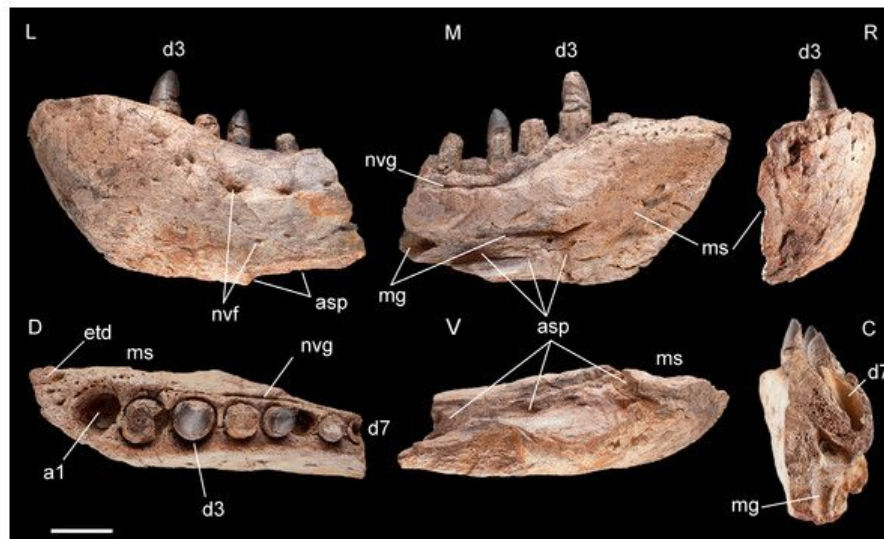
Ce concours s'organise autour du thème de la découverte du *Razanandrongobe sakalavae*.

L'animal est apparenté aux crocodiles mais aussi aux Notosuchia, leurs cousins du Jurassique. Il s'agit d'une créature d'environ 7 m de long qui vivait au Jurassique, il y a plus de 170 millions d'années. Ce lointain ancêtre des crocodiles modernes possédait des dents aussi longues et terrifiantes que celles des tyrannosaures apparus 100 millions d'années plus tard. Cette arme redoutable lui permettait, assurément, de broyer des os et d'occuper une place de choix dans la chaîne alimentaire.



© [Giant Prehistoric Crocodile Relative from Madagascar Had T. rex ...Sci-News.com](http://Sci-News.com)

Cette découverte a eu un retentissement important dans la presse internationale (cf. annexe 4 : revue de presse).



Spécimen des collections du Muséum d'histoire naturelle de Toulouse ayant servi à l'étude scientifique

Le fait d'inviter ensemble des artistes, des chercheurs, des professionnels du Muséum de Toulouse (médiateurs, agents du service des collections...) et des journalistes vise à croiser les diverses formes de transmissions d'informations et les différents modes de narrations ainsi qu'à penser collectivement à de nouvelles formes d'écriture (vidéo, web, bande dessinée...), formes et formulations en phase avec les impératifs de la science et les contraintes de réception des publics.

La soirée et le concours sont les supports d'échanges autour de la problématique "raconter un fait scientifique" : est-ce que la science peut se raconter ? Comment intégrer au monde des communications incluant les médias, le « processus », c'est-à-dire la façon dont la science se construit et pas uniquement « la découverte » ? Qu'est-ce qui différencie le travail du chercheur de celui du faiseur d'opinions ? Comment communiquer l'incertitude ? Tous ces questionnements auront leur place.

Lors de la soirée, les chercheurs à l'origine de la découverte seront conviés à la raconter. Les oeuvres seront, quant à elles, présentées au public et feront l'objet d'un vote.

Trois oeuvres (le nombre d'oeuvres sera à déterminer en fonction du nombre de participants) seront sélectionnées : elles correspondront **au vote des professionnels de la science et au vote du grand public (et une troisième au vote "coup de coeur")**.

Les prix réservés aux gagnants du concours consisteront à la visibilité de leur oeuvre, cette visibilité sera discutée avec l'artiste mais elle pourra consister, à titre d'exemple, en fonction de la nature de l'oeuvre, en :

- Pour les films audiovisuels : retransmission pendant plusieurs mois sur l'écran du hall d'accueil du Muséum de Toulouse, relais sur le site web du Muséum et sur les réseaux sociaux.
- Pour les bandes dessinées ou pour les dessins : réalisation d'une publication ou d'une édition, d'une exposition à l'espace Champs Libres du Muséum de Toulouse, d'une animation avec le grand public en lien avec l'équipe de médiateurs du Muséum de Toulouse.
- Pour les installations artistiques : exposition pendant plusieurs mois dans (ou devant) le Muséum de Toulouse, rencontre avec le public autour des oeuvres.

Présentation de l'appel à candidature

Chers(es) artistes, initiés(ées) ou amateurs(trices),

Le Muséum d'histoire naturelle de Toulouse est heureux de vous présenter les modalités d'inscription au concours « **Raconte "Razana..."** », mené en partenariat avec l'Association française des journalistes scientifiques de la presse d'information, dans le cadre du festival Science in the city.

Cet événement est labellisé « Science in the City », festival à destination du grand public sur le territoire de la métropole de Toulouse. Science in the City a lieu du 7 au 15 juillet 2018 et est copiloté par Toulouse Métropole et l'Université fédérale. Il implique au maximum les acteurs scientifiques et culturels métropolitains. Plus d'informations sur le site de l'Université fédérale : <http://www.univ-toulouse.fr/international/esof-toulouse-2018/festival-science-city>

Ce concours s'organise autour du thème de la découverte du *Razanandrongobe sakalavae* qui a eu un retentissement important dans la presse internationale (cf. la revue de presse en annexe 4).

Vous, nouveaux talents de Toulouse et d'ailleurs, venez concourir en présentant vos créations pour relater ce fait scientifique. Aucune restriction de support n'est envisagée. BD, dessin, sculpture, infographie, chant, théâtre... rivaliseront pour donner à voir cette découverte.

Il est recommandé aux candidats de :

- Lire attentivement et dans son intégralité le présent document et le règlement joint.
- Ne pas attendre la date limite d'envoi des projets, le 2 mars 2018
- Prendre contact, si nécessaire, avec les responsables du concours (noms et coordonnées en fin de document).
- Vérifier le contenu du dossier avant envoi grâce à l'aide-mémoire présent en fin de règlement.

Le concours «**Raconte "Razana..."**» du Muséum de Toulouse s'adresse aux artistes émergents, quelles que soient leurs pratiques (arts plastiques, arts vivants, arts numériques...), qui souhaitent proposer, dans la ligne de leur parcours artistique, un projet contemporain spécifiquement étudié dans le cadre d'une opération grand public et d'une thématique scientifique. Le concours est ouvert aux nouveaux talents individuels, classes (établissements scolaires), groupes ou collectifs (écoles d'art municipales, clubs...).

Il n'y a pas de limite de forme ou de support aux oeuvres proposées.

Le concours du Muséum de Toulouse ne s'adresse pas aux artistes qui disposent déjà d'une grande renommée nationale ou internationale.

Pour participer, les artistes devront procéder en deux étapes :

1. Une pré-inscription en ligne, via un formulaire à compléter disponible sur le site web du Muséum de Toulouse : www.museum.toulouse.fr/razana
2. La constitution d'un dossier de candidature qui comprendra obligatoirement les éléments suivants :
 - La fiche d'inscription (cf. annexe 1).

- Une lettre d'intention de l'artiste.
- Une déclaration sur l'honneur attestant que l'artiste est le seul auteur du projet soumis au jury (cf. annexe 2).
- La cession des droits de propriété intellectuelle (cf. annexe 3).

Le dossier de candidature est à renvoyer :

- Par mail à museum.toulouse@gmail.com, à l'attention de Claire BERNARD.
- Ou par voie postale :
Claire BERNARD
Muséum d'histoire naturelle
35, allées Jules Guesde
31000 TOULOUSE

Le dossier de candidature

Le dossier de candidature doit permettre au jury d'évaluer les critères de pertinence du projet. Le concours final évalue l'oeuvre, la création.

Le concours ne juge pas le projet de création ou le rendu (présentation orale ou écrite du projet).

Le jury

Sous l'égide du Directeur du Muséum de Toulouse, Monsieur Francis DURANTHON, le jury, composé de professionnels du Muséum et de journalistes scientifiques, aura pour mission de sélectionner à partir de tous les dossiers reçus les projets retenus, lors d'une première réunion.

Après présentation au Muséum de Toulouse des oeuvres au public, du 15 juin au 10 juillet 2018, les lauréats du concours seront désignés par trois jurys différents : celui du grand public, des professionnels du musée et des journalistes et des chercheurs responsables de la découverte du *Razanandrongobe*.

Les étapes de la sélection

Le premier jury se réunira début mars 2018 (après clôture de l'appel à candidature) :

- Examen et évaluation des candidatures et éligibilité des projets au regard des critères mentionnés dans l'article 2 du règlement.
- Sélection des projets retenus et publication de la liste des participants sur le site internet du Muséum de Toulouse www.museum.toulouse.fr et sur la page Facebook du concours.

À l'issue de cette première délibération, les candidats retenus devront déposer leurs oeuvres au Muséum de Toulouse avant le 14 mai 2018 pour qu'elles puissent être exposées au public du 15 juin au 10 juillet 2018.

Les critères d'appréciation de l'oeuvre

Les critères d'appréciation porteront sur l'ensemble des prestations de l'artiste. Le jury sera attentif à la créativité et l'innovation, à l'expression du récit, à la maîtrise technique de l'artiste.

D'un point de vue particulier :

- Le projet ne devra pas promouvoir une éthique et des valeurs contraires à celles du Muséum de Toulouse (respect de la personne, solidarité et tolérance).
- Le projet devra obligatoirement s'inspirer de la découverte scientifique du *Razanandrongobe sakalavae*. Il est toutefois possible d'y apporter humour, imagination, de romancer ou de sublimer la découverte. Pour autant, le projet ne devra pas diffuser de fausses informations scientifiques concernant cette découverte.
- L'artiste devra démontrer sa capacité à créer une oeuvre originale dans une optique de renouveau du récit scientifique.

Les dates clés

Appel à candidature	Du mercredi 10 janvier au vendredi 2 mars 2018
Première réunion de délibération du jury et choix des nominés	Semaine du 5 au 9 mars 2018
Publication des candidats retenus	Le vendredi 9 mars avant minuit
Visite et rendez-vous avec le service Collections du Muséum (présentation des spécimens à l'origine de la découverte)	Le jeudi 15 mars à 14h30 ou Le samedi 17 mars à 10h
Date limite pour déposer son oeuvre au Muséum de Toulouse	Le lundi 14 mai 2018
Présentation au public	Du 15 juin au 10 juillet 2018
Annonce des gagnants et grande soirée au Muséum de Toulouse	Le mardi 10 juillet 2018

Pour toute information complémentaire sur le concours

Adressez vos questions à Claire BERNARD à l'adresse mail suivante :

museum.toulouse@gmail.com

Contactez directement l'équipe du concours au : 05 67 73 84 61 du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Allez sur la page Facebook du concours.

Pour la mise en place des visites de découverte des échantillons à l'origine de la découverte en présence du responsable des collections du Muséum de Toulouse, merci de cocher la date du rendez-vous qui vous convient au bas de votre fiche d'inscription.

Le règlement ainsi que les annexes indispensables à la constitution du dossier de candidature sont téléchargeables sur le site internet du Muséum de Toulouse

www.museum.toulouse.fr

Toute participation au concours implique que l'artiste prenne connaissance du règlement et en accepte les dispositions.

Le règlement et ses annexes prévalent sur le dossier d'appel à candidature.

Règlement du concours

Le concours comprend une création originale, réalisée pour le Muséum d'histoire naturelle de Toulouse dans le cadre du festival Science in the city, faisant l'objet d'une exposition collective sur le site du Muséum de Toulouse.

Article 1 - Objet

À l'occasion de l'année ESOF 2018 et du festival Science in the City, le Muséum d'histoire naturelle de Toulouse situé au 35 allées Jules Guesde 31000 Toulouse, en partenariat avec l'Association française des journalistes scientifiques (AJSPI) dont le siège social est situé au 102 avenue des Champs Élysées 75008 Paris, proposent un concours ouvert à tous les publics.

Les participants doivent présenter une création originale en s'inspirant du thème de la découverte scientifique du *Razanandrongobe sakalavae* à partir de leur visite dans les réserves du Muséum de Toulouse et des articles scientifiques qui leur auront été remis.

L'oeuvre en question ne doit pas avoir été présentée lors d'un concours antérieur et doit être de facture très récente.

Genre : toutes formes d'expression libre.

Article 2 - Inscription et participation

Le concours est gratuit et ouvert à tous.

Deux tranches d'âges seront prises en compte pour la remise des prix : majeurs et mineurs.

La participation peut être individuelle ou collective, chaque personne (ou groupe) ne pouvant proposer qu'une seule création.

L'artiste doit joindre au formulaire d'inscription :

- Le formulaire d'engagement.
- L'autorisation d'exposition et de diffusion.
- Un dossier expliquant sa démarche (choix du support et des techniques, nature du rendu envisagé, caractère innovant de la démarche, motivation...).
- Dans un souci de conservation préventive des collections du Muséum de Toulouse, l'oeuvre pourra subir une opération de décontamination par le froid si nécessaire (à l'artiste d'indiquer dans sa description d'intention la nature des matériaux utilisés)

L'oeuvre doit parvenir au Muséum avant le 14 mai 2018, accompagnée d'une fiche technique précisant nom, prénom (ou pseudonyme), coordonnées de l'artiste, titre de l'oeuvre et toutes les indications de montage si nécessaire.

Article 3 - Calendrier

Appel à candidature	Du mercredi 10 janvier au vendredi 2 mars 2018
Première réunion de délibération du jury et choix des nominés	Semaine du 5 au 9 mars 2018
Publication des candidats retenus	Le vendredi 9 mars avant minuit
Visite et rendez-vous avec le service Collections du Muséum (présentation des spécimens à l'origine de la découverte)	Le jeudi 15 mars à 14h30 ou Le samedi 17 mars à 10h
Date limite pour déposer son oeuvre au Muséum de Toulouse	Le lundi 14 mai 2018
Présentation au public	Du 15 juin au 10 juillet 2018
Annonce des gagnants et grande soirée au Muséum de Toulouse	Le mardi 10 juillet 2018

Article 4 - Créations

Les participants doivent proposer une création de forme libre.

Il est possible de mélanger différentes techniques. Les participants peuvent, selon leur souhait, intégrer le texte à la réalisation.

Article 5 - Production

Le Muséum de Toulouse ne s'engage pas sur la production financière de l'oeuvre, ni sur son transport à l'aller comme au retour entre le Muséum et le lieu de création/entreposage.

Article 6 - Dépôt des oeuvres

Les créations sélectionnées doivent être déposées au Muséum de Toulouse avant le 14 mai 2018.

Article 7 - Mention obligatoire

Les participants doivent joindre à la création une feuille sur laquelle seront mentionnés : prénom, nom, adresse, téléphone, mail et catégorie d'âge du ou des participants ainsi que la mention « j'ai bien pris connaissance du règlement du concours ».

Article 8 - Exposition des oeuvres

Les oeuvres de tous les artistes sélectionnés seront présentées au public au Muséum de Toulouse du 15 juin au 10 juillet 2018 dans des conditions de mise en place professionnelles afin que les oeuvres soient valorisées de façon optimale. Dans le cas d'une oeuvre monumentale, le Muséum de Toulouse se réserve la possibilité de présenter la création sous une forme numérique.

Le Muséum de Toulouse se réserve la responsabilité de l'agencement de l'exposition.

Le Muséum de Toulouse se charge de l'assurance de l'oeuvre, de son arrivée au Muséum de Toulouse jusqu'à son départ.

Le transport et l'assurance aller-retour de l'oeuvre jusqu'au Muséum de Toulouse sont à la charge de l'artiste. Ce dernier doit garantir l'arrivée de l'oeuvre sur le site du Muséum de Toulouse avant le 14 mai 2018.

L'artiste, ou son représentant officiel dûment mandaté, devra être présent au moment du déballage (qui donnera lieu à un constat d'état) et de l'emballage de réexpédition afin d'éviter toute contestation.

Article 9 - Jury

Sous l'égide du Directeur du Muséum de Toulouse, Monsieur Francis Duranthon, le jury, composé de professionnels et du public du Muséum ainsi que de journalistes scientifiques, aura pour mission de sélectionner, à partir de tous les dossiers reçus, les projets retenus. La publication des projets retenus aura lieu le vendredi 9 mars avant minuit.

Le jury est composé :

- Du public du Muséum de Toulouse lors de l'exposition du 15 juin au 10 juillet 2018 et du public présent lors de la soirée du 10 juillet 2018 pour le **vote du public**.
- Des journalistes membres de l'Association des journalistes scientifiques et des professionnels du Muséum de Toulouse lors de la soirée du 10 juillet pour le **vote professionnel**.

Les deux chercheurs responsables de la découverte du *Razanandrongobe sakalavae* auront une voix à part qui comptera double. Ils pourront l'attribuer à l'oeuvre qu'ils souhaitent parmi celles sélectionnées par le public et/ou les professionnels et/ou une oeuvre non sélectionnée par les deux premiers jurys.

Article 10 - Désignation des lauréats et récompense

L'annonce des lauréats sera faite lors de la soirée du mardi 10 juillet 2018 au Muséum d'histoire naturelle de Toulouse.

Deux lauréats seront désignés par les votes du jury (voir ci-dessus). Un lot d'une valeur de **500 euros** sera attribué à chacun des deux lauréats (Prix du public et Prix professionnel).

Article 11 - Propriété et droits d'auteurs

Les oeuvres présentées au concours demeurent la propriété de leur auteur.

Toutes reproductions photographiques à des fins commerciales d'une oeuvre ou d'une partie d'une oeuvre fera l'objet d'une entente spéciale entre l'artiste et le demandeur.

Les candidats acceptent expressément que leur projet primé puisse être exposé, reproduit et diffusé (photos, vidéos...) dans le cadre du concours du Muséum de Toulouse pour le festival Science in the City :

- Reproduit et diffusé sur le site internet du Muséum de Toulouse dans les pages concernant le festival Science in the City et/ou sur les sites internet des partenaires du Muséum (institutions, médias...).
- Reproduit et diffusé plus largement sur tous médias (presse, télévision, radios, internet...) et supports dans le cadre de la promotion du Muséum de Toulouse pour le festival Science in the City.

Les lauréats du concours acceptent que leur image (photos, films...) et leur biographie soient publiées et diffusées dans les outils de communication et/ou de promotion du Muséum de Toulouse.

Il est entendu que les créateurs et leurs oeuvres seront identifiés dans les documents imprimés et diffusés par le Muséum de Toulouse.

La participation au concours implique d'accepter cette diffusion.

Article 12 - Récompense

La participation au concours, si elle n'est pas une continuation d'une carrière professionnelle déjà engagée, pourra être le départ d'un travail artistique prometteur.

C'est pour cette raison que le Muséum de Toulouse s'engage à assurer aux lauréats du concours une visibilité de leur oeuvre (diffusion sur ses réseaux, exposition dans le musée, possibilité d'édition...).

Le Muséum apportera son concours par le biais de ses différents programmes.

Ces possibilités sont proposées et non imposées à quiconque. Il revient à l'artiste, ou au groupe d'artistes, de donner suite à l'offre qui leur est présentée par le Muséum de Toulouse. L'entente finale, s'il y a lieu, lie le bénéficiaire (artiste) et le responsable (organismes, ministères, sociétés privées...) de l'offre.

Article 13 - Causes de disqualification

Toute dérogation aux conditions de participation, aux conditions d'éligibilité ou aux contraintes stipulées dans le règlement du concours ainsi que le non-respect des délais de livraison des oeuvres peuvent entraîner la disqualification de l'artiste, ou du groupe d'artistes, par le Muséum de Toulouse.

Article 14 - Annulation du concours

Le Muséum de Toulouse sera dégagé de ses obligations sans qu'aucun remboursement ni indemnité ne soit dû aux candidats, dans l'hypothèse où l'opération serait interrompue pour des raisons indépendantes de la volonté du Muséum de Toulouse, à savoir :

- Sinistre sur le bâtiment où aura lieu la soirée de remise des prix, rendant complètement impraticable le bâtiment censé accueillir les candidats, le public et les partenaires.
- Intempéries exceptionnelles et catastrophes.
- Grève générale et grève du personnel.
- Blocage des moyens de transport ou d'approvisionnement pour quelque raison que ce soit.
- Incendie, tremblement de terre.
- Menace d'attentat, sabotage, menace et acte de terrorisme.
- Événement politique grave, manifestation et mouvement populaire, deuil national.
- Mesure d'ordre et de sécurité publique.
- Fermeture ordonnée par le gouvernement.

L'opération sera alors annulée de plein droit, sans formalité judiciaire et sans mise en demeure.

Important

Documents à caractère obligatoire à transmettre par le candidat pour l'étude et la validation d'une candidature :

- **Annexe n°1 : Fiche d'inscription.**
- **Annexe n°2 : Déclaration sur l'honneur.**
- **Annexe n°3 : Cession des droits de propriété intellectuelle.**

**Annexe 1 :
Fiche d'inscription**

**Concours «Raconte "Razana..."»
du Muséum d'histoire naturelle de Toulouse
dans le cadre du festival Science in the City**

Concours gratuit et sans obligation de participation

Présentation du candidat :

Civilité* : M. Mme

Nom* :

Prénom* :

Représentant : légal :

Société :

N°RCS :

Date de naissance* : / /

Adresse* :

Code Postal* :

Ville* :

Téléphone* : Mobile* :

Mail* :

Site web / page Facebook :

Qui dépose le dossier d'appel à candidature pour le concours ?

L'artiste.....

Autre (précisez)
.....

Pour les visites de découverte des échantillons à l'origine de la découverte en présence du responsable des collections du Muséum de Toulouse, merci de cocher la date du rendez-vous qui vous convient :

Le jeudi 15 mars à 14h30

Le samedi 17 mars à 10h

Les données à caractère personnel recueillies par ce document ont pour finalité exclusive l'inscription au concours. Elles sont destinées uniquement au Muséum de Toulouse.

Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification que vous pouvez exercer à tout moment auprès du Muséum de Toulouse.

*Informations à caractère obligatoire

Annexe n°2 : Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e),
Nom/prénom.....
.....

Né(e) le.....

À.....

Demeurant.....
.....

Agissant :

En mon nom personnel

et/ou

En qualité de représentant légal (dirigeant, président ou directeur) de :.....
.....
.....

déclare avoir pris connaissance du règlement et en accepter les termes, certifie sur l'honneur et en toute bonne foi être le(s) seul(s) créateur(s) de cette oeuvre et déclare disposer des droits de propriété intellectuelle afférents à cette oeuvre ou être dûment autorisé à agir au nom et pour le compte du titulaire des droits de l'oeuvre présentée au concours du Muséum de Toulouse.

Pour l'ensemble des catégories, le(s) participant(s) reconnaît et garantit :

- Que l'oeuvre est nouvelle, originale et inédite.

- Que le(s) participant(s) en est le seul et unique créateur (ou, à défaut, qu'il a obtenu l'accord des co-auteurs aux fins de participer au concours du Muséum de Toulouse). Qu'il détient l'intégralité des droits (copyright, droits éditoriaux...) afférents à ladite oeuvre (ou, à défaut, qu'il a obtenu l'accord des (co)créateurs de l'oeuvre aux fins de participer au concours du Muséum de Toulouse).
- Qu'il n'a pas préalablement signé de pacte d'exclusivité d'exposition avec un tiers producteur ou galeriste (ou, à défaut, qu'il a obtenu l'accord dudit tiers aux fins de participer au concours du Muséum de Toulouse).
- Le participant sera tenu pour seul responsable en cas d'inexactitude de la déclaration ci-avant.
- Le participant sera tenu pour seul responsable en cas de violation de son obligation de garantie, le Muséum de Toulouse étant garanti contre tout recours de tiers à cet égard.

Fait à..... Le.....
Signature

Annexe n°3 : Cession des droits de propriété intellectuelle

La présente cession de droits de propriété intellectuelle est consentie pour les droits de représentation, à titre non exclusif au Muséum de Toulouse. Cette cession de droit de propriété intellectuelle est acceptée à titre gratuit.

Je soussigné(e).....
Né(e) le.....
À.....
Demeurant
.....
ci-après, dénommé(e) « l'Auteur »

Les droits cédés sont constitués de la totalité des droits de représentation de l'oeuvre :

Droit de représentation : le droit de représenter ou de faire représenter et de communiquer au public l'oeuvre ou les photographies et/ou films de l'oeuvre et/ou le titre de l'oeuvre dans tous les rapports de cadrage, ensemble ou séparément, en tout ou en partie, par tous procédés connus ou inconnus à ce jour, et notamment, par exposition publique de l'oeuvre (notamment dans les galeries, Muséum de Toulouse et autres sites du Muséum de Toulouse), représentation publique, radiodiffusion et/ou télédiffusion hertzienne et/ou numérique et/ou par câble et/ou par satellite, sur tous réseaux informatiques, télématiques et de télécommunication (Internet, Intranet, réseau de téléphonie mobile...) et ce pour le monde entier et pour le temps que durera la promotion du concours du Muséum "Raconte "Razana"..." du 9 mars au 10 juillet 2018.

L'auteur déclare détenir sur l'oeuvre originale intitulée « » l'ensemble des droits de représentation afférents à l'oeuvre dont il déclare être l'auteur.

Il est précisé que les droits ci-dessus définis sont cédés au Muséum de Toulouse par l'artiste afin de permettre au Muséum de Toulouse, tant pour sa communication interne qu'externe, de promouvoir ses valeurs, tant auprès du grand public que des partenaires du Muséum de Toulouse.

Le Muséum de Toulouse s'oblige à faire apparaître le nom et, éventuellement, la ou les qualités fournies par l'Auteur sur les représentations de l'oeuvre.

Le Muséum de Toulouse s'oblige à ne jamais ajouter ou retrancher à l'oeuvre et, en général, à ne jamais porter atteinte à son intégrité sauf corrections de présentation en vue de la publication.

L'auteur garantit au Muséum de Toulouse :

- L'originalité de l'oeuvre cédée.
- Que les droits cédés ne portent atteinte à aucun droit de tiers dont le cédant aurait connaissance et/ou dont, en sa qualité de professionnel, il ne pourrait pas ne pas avoir connaissance et/ou qui aurait été porté à sa connaissance antérieurement à la cession des droits.
- Que les droits cédés ne portent atteinte à aucun droit de sous-traitants et/ou d'auteurs extérieurs intervenus à sa demande et sous sa supervision.

Au vu de ce qui précède, l'auteur garantit au Muséum de Toulouse contre toute action en contrefaçon, revendication de la part d'un tiers sur le fondement d'une atteinte à un droit de propriété intellectuelle.

La présente autorisation est consentie à titre gratuit, sans que le signataire puisse prétendre à quelque rémunération ou indemnité que ce soit.

D'une façon générale, l'auteur garantit le Muséum de Toulouse contre tout trouble, revendication ou éviction quelconque qui porterait atteinte à la jouissance paisible des droits qu'il cède par les présentes à ces dernières.

Fait à le
Signature

Aide-mémoire

A COCHER POUR NE RIEN OUBLIER :

Avez-vous bien rempli le formulaire de pré-inscription en ligne disponible sur le site internet du Muséum de Toulouse www.museum.toulouse.fr ?

Avez-vous complété le dossier de candidature en version numérique avec les éléments ci-dessous :

- Votre présentation en tant qu'artiste.
- Une explication de votre démarche pour la création du projet, la description de votre création.
- Les annexes 1, 2 et 3 complétées, datées et signées.

Annexe n°4 : Revue de presse

19 Articles

Le monstre du Jurassique rattrapé à Toulouse – La Dépêche du Midi – 29 Août 2017

Razana, ce crocodile préhistorique aux dents de T-rex qui terrifiait Madagascar – Maxisciences – 6 Juillet 2017

Predator Paling Mengerikan dari Madagaskar – CNN Indonesia – 6 Juillet 2017

Ancient land-dwelling crocodile had T. rex sized teeth, study shows – Fox News – 6 Juillet 2017

A Giant Jurassic Croc with T. Rex Teeth – MSN – 6 Juillet 2017

Super Croc with T. Rex Teeth May Have Chowed Down on Dinosaurs - Yahoo News (Singapour) – 6 Juillet 2017

Nightmarish Crocodile Relative Terrorized Dinosaurs in Prehistoric Madagascar – Gizmodo – 5 Juillet 2017

Madagascar’s Mighty-Mouthed Croc – Everything Dinosaur (Blog) – 5 Juillet 2017

This giant crocodile was an apex predator 166 million years ago – Ars Technica – 5 Juillet 2017

Super Croc with T. Rex Teeth May Have Chowed Down on Dinosaurs – Live Science – 5 Juillet 2017

Researchers Identify Giant Croc With T. Rex Teeth – Geek – 5 Juillet 2017

O parente de crocodilos que aterrorizou dinossauros na Madagascar pré-histórica – Ariquemes Online - 5 Juillet 2017

This Jurassic Predator Had the Body of a Crocodile and the Teeth of a T. Rex – MotherBoard – 4 Juillet 2017

This huge Jurassic croc was a top predator in a dinosaur-dominated world – Earth Touch News – 4 Juillet 2017

Giant croc with T. rex teeth roamed Madagascar – Scimex – 4 Juillet 2017

O parente de crocodilos que aterrorizou dinossauros na Madagascar pré-histórica – Gizmodo (Brésil) - 4 Juillet 2017

Razanandrongohe sakalavae, a gigantic mesoeucrocodylian from the Middle Jurassic of Madagascar, is the oldest known notosuchian – PEERJ – 4 Juillet 2017

Gigantic crocodile with T. rex teeth was a top land predator of the Jurassic in Madagascar – Peer J
– 4 Juillet 2017

Cauchemardesque Crocodile Relative Terrorisé les Dinosaures dans la Préhistoire de Madagascar –
All News – 4 Juillet 2017